

Avons-nous mal à notre français ?

Ludmila Bovet

Numéro 105, printemps 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/57240ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bovet, L. (1997). Compte rendu de [Avons-nous mal à notre français ?] *Québec français*, (105), 100–102.



Avons-nous mal à notre français ?

Le français est, au Québec, un sujet constant de préoccupation. Il occupe les esprits et les médias, qu'il s'agisse de dénoncer les mesures de protection insuffisantes qui le mettent à la merci de l'insidieuse progression de l'anglais ou bien de stigmatiser un état de langue que l'on juge plus proche du charabia que d'une langue articulée.

par Ludmila Bovet

Le français du Québec diffère, il est vrai, du français de France. Il faut reconnaître qu'un Français — ou tout autre francophone d'Europe ou d'Afrique — qui entend ses premières phrases en terre québécoise est surpris non seulement par l'intonation, mais aussi par les mots utilisés. Il lèvera un sourcil étonné si on lui parle de la belle *température* ou de la récente *bordée* de neige, si lors d'une promenade en *carriole* on lui suggère de *s'abrier* avec la *couverte*, si on propose aux enfants des glissades en *traîne* ou une bataille de *mottes* de neige. L'étonnement montera d'un cran lorsqu'il entendra annoncer que le *verglas* a causé de nombreuses pannes d'électricité, puisque pour lui le verglas est une couche de glace mince qui recouvre les trottoirs et les routes et peut causer des chutes ou des accidents d'auto (assez proche de la *glace noire* sur les routes du Québec) ; en Europe, on ne parle jamais de verglas sur les arbres ni sur les fils électriques.

On va conseiller à Madame de *magasiner* avant d'acheter, elle se fera demander si elle *habille* du 7 ans ou du 9 ans, on lui proposera un jeans pas *dispendieux* et après l'achat on lui dira merci et *bonjour*. La plupart du temps, la situation dans laquelle ont lieu ces échanges est suffisamment éclairante pour permettre le décodage des mots inattendus. Il peut y avoir quelques

erreurs, par exemple si elle demande le rayon des *bas* et qu'elle se retrouve parmi les chaussettes ou si elle cherche un *foulard* et qu'on lui propose une écharpe. Il est évident aussi que les yeux du francophone non-Québécois s'arrondiront en points d'interrogation si on lui parle d'un enfant qui *a vieilli* et qui est déjà *étudiant* de troisième année, d'un grincheux qui est *marabout*, d'un inquiet qui *jongle trop* ou d'un énorme chien qui *jappe*. Perplexité également si on lui décrit un règlement ou une méthode qui *n'a pas d'allure*, et s'il entend déclarer que *c'est bien de valeur* qu'il y ait autant de chômage ; et si quelqu'un s'enquiert de ce que l'on peut faire pour *l'accommoder*, il se verra en un éclair baignant dans la sauce au fond d'une casserole !

Savez-vous comprendre ?

Il y a là simplement matière à rire. En effet, les mêmes mésaventures attendent le Français ou le Québécois qui arrive pour la première fois en Belgique ou en Suisse romande. Là-bas, nous sommes en *mille neuf cent nonante-sept*, et non quatre-vingt-dix-sept ; on dit *septante* et non soixante-dix, et *huitante* est encore courant dans le canton de Vaud même si quatre-vingts s'utilise dans d'autres cantons suisses, comme c'est le cas en Belgique. À l'université, *l'auditoire* n'est pas le public étudiant qui assiste à un cours, mais bien la salle de cours elle-même,

ce que l'on connaît ici (et en France) sous le nom d'*amphithéâtre*. On sera bien surpris lorsqu'en Belgique quelqu'un nous conseillera d'apporter nos vidanges à l'épicerie, puisque l'on ignore que le mot *vidanges* désigne, là-bas, les bouteilles vides. Dans ce pays, ce qui déconcerte le plus, probablement, c'est l'usage du verbe *savoir* dans des contextes où on ne l'attend pas ; lors d'une démarche administrative, par exemple, on vous dira que l'on ne *sait* pas vous remettre tel dossier ; si vous vous impatientez dans un taxi pris dans un embouteillage, le chauffeur répondra qu'il ne *sait* pas aller plus vite ; s'il se met à raconter sa vie, pour tuer le temps, il déclarera peut-être qu'il prend des somnifères parce qu'il ne *sait* plus dormir mais qu'il lui faudra trouver une solution parce qu'il ne *sait* plus continuer comme ça. On le voit, le verbe *savoir* est, dans ces cas-là, l'équivalent de *pouvoir* « être capable de ».

On va contre les beaux jours

En Suisse romande, c'est le verbe *oser* qui prend la place de *pouvoir* « avoir la permission de » dans certains emplois. On dira par exemple : « Est-ce que j'ose vous demander de me rendre un service ? » « Est-ce que j'ose prendre une autre tasse de café ? » « Est-ce qu'on ose entrer ? »

Par ailleurs, si la personne chez qui vous logez vous déclare : « N'oubliez

pas de *coter* en partant ! », il faudra comprendre qu'elle vous enjoint de fermer la porte à clé ; *coter (la porte)* est l'équivalent exact de *barrer (la porte)* et *décoter*, celui de *débarrier*. Là-bas, la façon traditionnelle de saluer un enfant, quand on le rencontre, c'est de lui dire « adieu ! ». Dans un magasin, on vous demandera si vous avez besoin d'un *cornet*, c'est-à-dire d'un sac d'emballage en papier. Si l'on se promène à la campagne ou à la montagne et qu'on demande son chemin, on peut se faire répondre quelque chose comme : « Continuez droit *contre* la ville » ou « Allez *contre* en bas » et il faudra comprendre que ce *contre* signifie « dans la direction de » ; de même, quand les jours raccourcissent, « on va *contre* l'hiver ».

La Suisse est un pays où il neige, surtout à la montagne, mais on se gardera bien d'y prononcer le mot *congère* : inconnu au bataillon des chasse-neige ! Nos bancs de neige s'appellent là-bas des *gonfles* ou des *menées* (dans le Jura). Comme il ne neige pas souvent en ville, il n'existe pas de mot équivalant à *slush* ; cependant, lorsqu'on se trouve aux prises avec de la neige fondante et sale, on l'appelle de la *papette*, mot familier servant, avec d'autres, à désigner la terre détrempeée et la boue.

Dans chaque région francophone, il y a ainsi des mots ou des tournures qui appartiennent à l'usage courant de la région et dont ceux qui les utilisent

ignorent souvent qu'ils sont inconnus de l'usage

français général² ; ils s'en aperçoivent seulement lorsqu'ils remarquent une expression de surprise sur le visage de quelqu'un qui vient d'ailleurs ou lorsqu'ils essaient vainement de trouver le mot — ou le sens — en question dans un dictionnaire. La France elle-même est loin d'être uniforme sur ce plan et les particularités régionales, y compris celles de la région parisienne, y sont nombreuses.

Des mots illustres

Ces particularités ne peuvent pas être considérées comme un « défaut » de la langue puisqu'elles représentent, en somme, la « couleur » dont se teinte la langue française dans une région donnée. Et même si cette couleur prend parfois les tons surannés de l'archaïsme, il n'y a pas de quoi en avoir honte. Nous avons vu dans des chroniques précédentes que certaines prononciations et certaines locutions considérées aujourd'hui comme populaires au Québec parce qu'elles ont disparu du français de France avaient déjà appartenu à l'usage de l'élite aux XVI^e, XVII^e ou XVIII^e siècles en France ; c'est le cas notamment pour la prononciation *ostiner*, la forme verbale *je vas*, la tournure à *ce moment ici*, les constructions *aider à qqn*, *toucher à qqn*, *empêcher à qqn*, les locutions *d'abord que*, *jusqu'à tant que*, *mais que*, *à cause que*. On peut y ajouter la prononciation *frette* et les différentes formes du verbe *asseoir*. En effet, Vaugelas nous apprend dans ses *Remarques sur la langue française* (1647) qu'« une infinité de gens » disent *assisez-vous* (p. 166 de l'éd. Slatkine, 1970). C'est bien la preuve que cette forme verbale n'est pas un horrible barbarisme inventé au Québec mais un usage qui fut bien ancré aux XVI^e et XVII^e siècles en France. Même *astheure*, que l'on n'oserait pas faire figurer dans un texte écrit et que l'on n'articule que dans un échange de style familier, passait souvent les lèvres augustes du très respecté Louis XIV. Vaugelas nous apprend d'ailleurs qu'il faut dire à *cette heure*, *maintenant*, *aujourd'hui*, *en ce temps*, *présentement* et non pas à *présent*, même si tout Paris le dit (p. 224).

Finis les complexes !

Ce qui fait peur dans le français d'ici, ce sont, évidemment, les anglicismes. Sans vouloir minimiser leur rôle et

sans nier que la vigilance sera toujours de rigueur, car la menace est constante, il faut dire qu'il y en a beaucoup moins qu'au milieu du siècle. Le monde des affaires s'est considérablement francisé. D'autre part, d'un point de vue pragmatique, aucune langue aujourd'hui n'échappe à l'influence de l'anglais ; on peut le déplorer, mais c'est un fait. Alors, nos anglicismes sont-ils plus condamnables que les *best of*, le *look*, les *sweat-shirts*, les *sneakers*, les *reality shows*, les *airbags* et autres *sponsoriser* des Français ? Naturellement, il vaut mieux — puisque le terme existe — dire une *boîte de conserve* plutôt qu'une *canne* et une *serveuse* plutôt qu'une *waitress*, mais comment traduire les mots *slush*, *fun* ou *aréna* ?

Langue parlée ici et ailleurs

Enfin, y a-t-il lieu de s'inquiéter au sujet du français au Québec ? La sonnette d'alarme a été récemment tirée par Georges Dor et a suscité quelques violents échos. Si on examine les phrases qui sont données comme exemples de « langue déglinguée » dans les premiers chapitres de *Anna brailé ène shot* (Lancôt éditeur, 1996), on constate que ce qui les caractérise, ce sont surtout des traits de prononciation propres à une langue parlée familière ou populaire. En effet, dans une situation informelle, on ne se sent pas obligé d'articuler comme lorsqu'on répond à un client ou qu'on donne un cours. On aura donc tendance à dire *i* au lieu de *il(s)*, à supprimer le *ne* d'une phrase négative, à « avaler » le *r* en disant *(r)ien* ou *su(r) la table*, à supprimer des voyelles en disant, par exemple, *t'es*, *c't ami*, *c'te porte*, *l'pain*, *oùsque*, *pis*, *ch'te dis*, *c't'à côté* ; et cela non seulement au Québec, mais partout où l'on parle français. D'autres traits de prononciation sont par ailleurs propres au français québécois, certains d'entre eux n'étant pas autre chose que le maintien d'anciennes prononciations françaises, comme le *oi* prononcé *oué* ou *ouè* (*moué*, *savouère*), le *er* prononcé



ar (*farmer*) ou le *t* final appuyé (*boutte*). Certains mots et expressions appartiennent au registre très familier ou vulgaire, comme les sacres. Les conversations que Georges Dor a croquées dans un centre commercial se situent, en fait, au même niveau que toute conversation croquée dans une situation où les interlocuteurs ne sont pas obligés de surveiller leur articulation ni leur vocabulaire.

C'est incompréhensible pour toute personne qui n'est pas née ici, dit-il. Peut-être, mais à cela il faut ajouter qu'un Québécois qui se mettrait à l'écoute d'une conversation informelle dans un bistro parisien, un estaminet liégeois ou une pinte vaudoise connaîtrait les mêmes difficultés dues à l'accent, à la façon d'avalier certaines syllabes et d'escamoter la fin des mots, à l'emploi de mots locaux, d'expressions imagées et de jurons qui ne sont pas des sacres. Le parisien populaire, notamment, n'est pas d'un entendement facile.

Souvent langue varie...

Lorsqu'on parle sa langue maternelle, on adapte spontanément son articulation, sa syntaxe et son vocabulaire à la situation dans laquelle on se trouve et à la personne avec laquelle on parle. Lors d'une entrevue pour l'obtention d'un poste, on ne s'exprimera pas de la même manière qu'avec ses amis ; en présence de personnes que l'on connaît peu, on ne parlera jamais aussi familièrement qu'autour de la table familiale. Ce changement de registre se fait plus ou moins inconsciemment la plupart du temps. C'est en écoutant les autres que l'on prend conscience des dissonances possibles ; on sera frappé par une prononciation, un mot, une expression que l'on considère comme familiers ou populaires et que l'on entend dans une situation de communication non familière ou même formelle.

Dans une situation formelle, on attend un niveau de langue neutre ; au Québec, ce niveau comprend nécessairement des mots et des prononciations autres que ceux appartenant au niveau neutre en français de France, mais qui ne « choquent » pas ; bien entendu, le seuil de tolérance n'est pas le même pour tout le monde et varie, entre autres, selon le milieu social et le groupe d'âge auquel on appartient. C'est une des raisons pour lesquelles il est encore difficile de définir ce qu'est

le français standard au Québec. On semble s'entendre, néanmoins, sur ce qui est déplacé : « parler en termes » dans une situation familière et parler comme les personnages du théâtre de Michel Tremblay dans une situation formelle...

Bien des personnes ne changent jamais radicalement de registre, mais même celles qui sont habituées, dans le métier qu'elles exercent, à s'exprimer de façon très structurée se laissent aller à un certain relâchement dans des circonstances familières.

Chacun est-il capable d'adapter sa façon de parler à la situation dans laquelle il se trouve et à l'interlocuteur qui lui fait face ? C'est là que réside le nœud du problème. Dans une famille où le niveau de scolarisation n'est pas très élevé et dans certains milieux défavorisés, il est plus difficile de développer cette compétence. On peut se retrouver alors dans la situation de cet anglophone qui avait appris le français avec des marins bretons, en travaillant sur un bateau de pêche, et qui parlait ce même français à la baronne qui le reçut en son château...

Là où le bât blesse

Dans son milieu familial, un enfant n'a pas toujours l'occasion d'entendre et d'exercer différents niveaux de langue. Où pourra-t-il alors acquérir cette connaissance, si ce n'est à l'école ? Voilà le propos du livre si controversé de Georges Dor : il faut que l'école enseigne au « monde ordinaire » non seulement à lire et à écrire mais aussi à s'exprimer *oralement* en construisant des phrases structurées et en utilisant des mots précis. Or, sous prétexte de ne pas nuire à la spontanéité des enfants, on a eu trop tendance à utiliser la formule « dis-le dans tes mots » et à en rester là. Comment alors réussir à transmettre ce que l'on pense, ce que l'on ressent si l'on n'arrive pas à aligner un sujet et un verbe, si l'on n'apprend pas les mots pour le dire et si l'on ne sait pas les mettre en ordre ? Il ne s'agit pas de se mettre à parler une langue désincarnée mais simplement d'apprendre à s'exprimer dans une phrase complète de façon à être compris par tout le monde et pas seulement par son groupe d'amis. « Chaque jour, apprendre à l'enfant un mot nouveau » (p. 129), tel est le souhait de Georges Dor ; apprendre, par exemple, que ce

qui est *full tripart* est aussi *sensationnel*, *formidable*, *génial*, *excitant* et — pour quoi pas ? — *passionnant*, *captivant*, *prenant*.

Est-ce de l'élitisme que de vouloir pour tous les jeunes l'acquisition d'une compétence de base : la maîtrise des différentes facettes de leur langue maternelle ? Il est vrai que cela demande un effort mais, si la démarche commence à l'école primaire, la progression se fera sans peine. Par exemple, n'est-ce pas rendre service aux enfants que de leur demander aussi : « Comment t'appelles-tu ? » ou « Quel est ton nom ? » afin qu'ils ne restent pas bouche bée s'ils entendent autre chose que : « C'est quoi ton nom ? » ou « Comment c'est q'tu t'appelles ? ». Il n'est pas nécessaire de faire du terrorisme linguistique en les empêchant de parler à leur manière dans la cour de récréation : autre lieu, autre style — Tsé veut dire ?

Apprendre à manier les mots et à les aimer devient un plaisir ; on découvre que ce que l'on dit retient l'attention et on y gagne en assurance. Que cela nous plaise ou non, celui qui s'exprime dans des phrases complètes en utilisant un vocabulaire varié aura toujours plus de chances d'être écouté ; d'une part parce qu'il réussit à donner un sens immédiatement accessible à ses propos ; d'autre part parce que nul n'est insensible à une certaine élégance de la parole, même s'il s'en défend. Il y aura, hélas !, toujours des inégalités sociales et des laissés-pour-compte ; et qui peut mieux plaider leur cause que ceux qui en font ou en ont fait partie ? C'est là une raison suffisante pour rendre accessible au plus grand nombre possible le maniement de cet instrument de communication, de cette arme puissante qu'est le langage.

Et l'on peut rêver au jour où les politiciens eux-mêmes ne parleront plus la langue de bois ; où leurs paroles refléteront clairement leur pensée ; où ils n'adresseront plus les problèmes, ne rencontreront plus les normes, n'initieront plus les réformes et où il sera exceptionnel de les entendre énoncer une phrase telle que : « J'aimerais ça savoir c'est quoi l'accusation maintenant ³ ».

Notes

1. Point n'est besoin d'écouter longtemps à TV5 une émission de la télévision belge pour repérer cet usage.
2. Un répertoire récent fait état de ces usages en Suisse romande : *Parler suisse, parler français* de Georges Arès, éd. de l'Aire, 1994.
3. Cité dans *Le Soleil*, 3 mai 1996, cahier A.